

**NOUS SOMMES  
CHARLIE HEBDO**



## Faire face aux addictions des jeunes

### Les « Consultations Jeunes Consommateurs », une ressource pour agir précocement et aider les familles et les jeunes



Dossier de presse  
Janvier 2015

---

#### CONTACTS PRESSE

Mildeca : Stéphane Idrac – Tel : 01 42 75 69 62 - Email : [stephane.idrac@pm.gouv.fr](mailto:stephane.idrac@pm.gouv.fr)  
Inpes : Vanessa Lemoine – Tél. : 01 49 33 22 42 – Email : [vanessa.lemoine@inpes.sante.fr](mailto:vanessa.lemoine@inpes.sante.fr)  
Inpes : Cynthia Bessarion – Tél. : 01 49 33 22 17 – Email : [cynthia.bessarion@inpes.sante.fr](mailto:cynthia.bessarion@inpes.sante.fr)

---

## Sommaire

---

<b>Communiqué de presse .....</b>	<b>p. 3</b>
<b>Regards croisés Parents-Adolescents face aux consommations de produits addictifs .....</b>	<b>p. 5</b>
Alcool, tabac, cannabis : principaux sujets de préoccupations des parents .....	p. 5
Des adolescents qui minimisent leurs consommations .....	p. 5
L'addiction, un sujet fréquemment abordé en famille .....	p. 6
84% des parents et 77% des adolescents n'ont pas entendu parler des CJC .....	p. 6
<b>Des solutions pour les familles confrontées aux questions d'addiction .....</b>	<b>p. 7</b>
Les médecins généralistes : des interlocuteurs de proximité .....	p. 7
Les Consultations jeunes consommateurs .....	p. 7
Drogues-Info-Service : informer, dialoguer et offrir une aide personnalisée.....	p. 8
<b>Une nouvelle campagne pour valoriser et faire connaître les CJC .....</b>	<b>p. 8</b>
Le dispositif .....	p. 9
Une réponse aux conduites addictives des jeunes .....	p. 10



Communiqué de presse  
St Denis, le 12 janvier 2015

## Faire face aux addictions des jeunes

### Les « Consultations Jeunes Consommateurs », une ressource pour agir précocement et aider les familles et les jeunes

Aujourd'hui, si un jeune est concerné par une addiction ou cherche de l'information sur le sujet, il peut en parler à son médecin généraliste et/ou se rendre dans l'une des 400 « Consultations Jeunes Consommateurs » (CJC). Animées par des professionnels des addictions et de l'adolescence (médecins, psychologues, éducateurs), elles accueillent gratuitement les jeunes de 12 à 25 ans ou leurs parents pour leur permettre de faire le point sur diverses consommations : alcool, cannabis, jeux vidéo, tabac, etc. Ce dispositif de proximité, confidentiel et gratuit, demeure méconnu des familles. C'est pourquoi, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et l'Inpes, lancent, à partir du 12 janvier 2015, à destination du grand public et des professionnels de santé une campagne pour mieux faire connaître les « CJC ».

#### Les CJC, une réponse aux conduites addictives des jeunes

En France, les niveaux de consommation de certaines substances psychoactives (alcool, tabac et cannabis) demeurent élevés chez les adolescents. Selon l'enquête OFDT/Escapad - 2011, les adolescents français de 17 ans sont :

- 42% à avoir expérimenté le cannabis ;
- 42% à avoir consommé du tabac au cours du mois passé ;
- 53% à avoir bu au moins 5 verres en une occasion au cours du mois passé.

Or, la précocité de l'expérimentation et de l'entrée dans la consommation accroît les risques de dépendance ultérieure et de dommages subséquents. Améliorer le repérage des usages à risque et agir avant qu'une addiction ne s'installe constituent donc un enjeu majeur de santé publique.

#### Les CJC, une réponse aux préoccupations des parents

La consommation de substances psychoactives est un réel sujet de préoccupation des parents, notamment lorsque les enfants entrent dans l'adolescence. Selon une enquête<sup>1</sup> menée fin 2014 pour l'Inpes :

- 94% des parents sont préoccupés par les pratiques potentiellement addictives que pourraient avoir leur adolescent ;
- 40% des parents estiment que leur adolescent a une pratique addictive contre 19% des adolescents eux-mêmes.

Les pratiques addictives sont fréquemment abordées en famille. Lorsque l'adolescent a au moins une consommation problématique, le sujet devient source de conflit selon 25% des parents et 70% des adolescents.

<sup>1</sup> Enquête BVA/Inpes - 300 parents d'enfants de 14 à 17 ans et 200 adolescents âgés de 15 à 17 ans interrogés du 26 novembre au 4 décembre 2014.

Par contre, dans des situations de polyconsommation<sup>2</sup>, les parents sont aussi nombreux que les jeunes à reconnaître un conflit entre eux : 61% des parents concernés et 68% des adolescents concernés.

**Un quart des parents et des adolescents a déjà entendu parler de lieux destinés à accueillir les jeunes ou leur famille pour discuter des conduites addictives (surtout des structures de proximité ou des établissements de soins).** En revanche, aucun d'entre eux ne cite spontanément les « Consultations Jeunes Consommateurs ». Seuls 16% des parents et 23% des adolescents ont déjà entendu parler des CJC, mais peu savent réellement de quoi il s'agit. **Pourtant, aussi bien les parents que les adolescents s'accordent à dire que ce type de consultation est utile : 97% des parents et 90% des adolescents interrogés.**

### Une nouvelle campagne pour faire connaître et valoriser les CJC

Pour soutenir les familles face aux conduites addictives chez les jeunes, la Mildeca, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes et l'Inpes lancent une campagne le 12 janvier 2015. Inscrite au titre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017, cette campagne parachève le travail de renforcement de ce dispositif porté par les pouvoirs publics. La campagne présente la CJC comme étant une réponse simple, accessible et efficace aux questions des jeunes et aux inquiétudes de leur entourage. Ces consultations sont un espace d'échange pour les familles et les jeunes concernés par les conduites addictives. Elles visent à évaluer la consommation du jeune, afin de lui apporter une réponse adaptée : suivi en CJC, réorientation vers d'autres structures... L'objectif des CJC est d'aider les jeunes et leur entourage à agir avant que l'addiction ne s'installe.

Cette campagne grand public sera diffusée en TV du 12 janvier au 08 février 2015 (en Métropole et dans les DOM). Elle comprend trois spots télé (cannabis, jeux vidéo, alcool) qui renvoient vers la ligne de Drogue Info Service : 0 800 23 13 13. **Les spots mettent en scène les visions caricaturales et fantasmées induites par des comportements potentiellement addictifs, et montrent comment les CJC peuvent être un lieu de retour au dialogue entre l'adolescent et son entourage.**

**La campagne comprend aussi un volet digital** (bannières, intégration éditoriale, *community management*).

**Affiches, dépliants, carte mémo ... un ensemble de documents d'information a été créé à l'occasion de la campagne pour aider les professionnels de santé et l'ensemble des intervenants éducatifs, sociaux et sportifs à relayer le message auprès des jeunes.** Ces différents éléments ont été envoyés à plus de 90 000 destinataires.



## CONTACTS PRESSE

Mildeca : Stéphane Idrac – Tel : 01 42 75 69 62 - Email : [stephane.idrac@pm.gouv.fr](mailto:stephane.idrac@pm.gouv.fr)

Inpes : Vanessa Lemoine – Tél. : 01 49 33 22 42 – Email : [vanessa.lemoine@inpes.sante.fr](mailto:vanessa.lemoine@inpes.sante.fr)

Inpes : Cynthia Bessarion – Tél. : 01 49 33 22 17 – Email : [cynthia.bessarion@inpes.sante.fr](mailto:cynthia.bessarion@inpes.sante.fr)

<sup>2</sup> La polyconsommation désigne le fait de consommer, avec une certaine fréquence, au moins deux substances psychoactives.

## Regards croisés Parents – Adolescents face aux consommations de produits addictifs

L'adolescence est une période au cours de laquelle les jeunes tentent d'affirmer leur indépendance vis-à-vis de la cellule familiale. Entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescent cherche sa voie et remet en question les repères des adultes. De nombreuses habitudes de vie, bonnes ou mauvaises, se mettent alors en place.

Pour mieux cerner les connaissances et attentes des familles d'adolescents autour des addictions, l'institut de sondage BVA, à la demande de l'Inpes, a interrogé : 300 parents d'enfants de 14 à 17 ans et 200 adolescents âgés de 15 à 17 ans du 26 novembre au 4 décembre 2014. Chacun des échantillons<sup>3</sup> est représentatif de la population française.

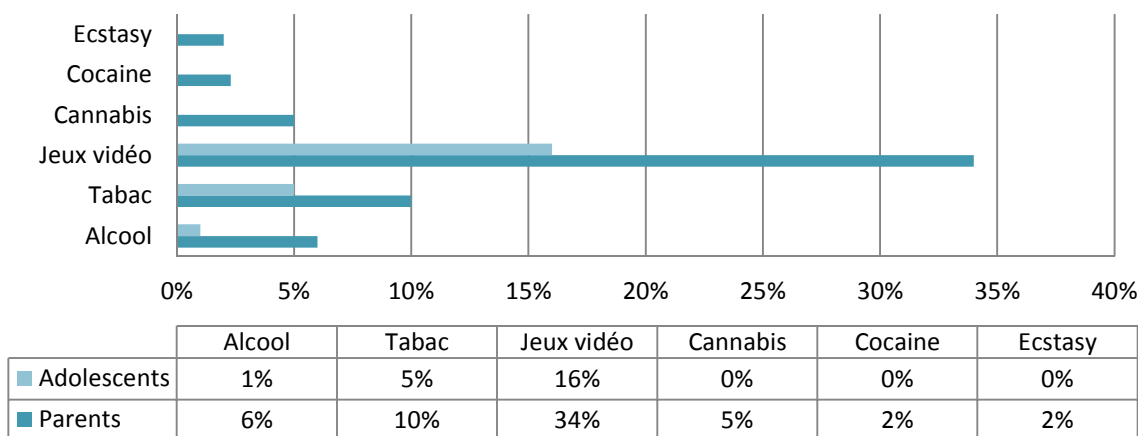
### Alcool, tabac et cannabis : principaux sujets de préoccupations des parents

Selon les résultats de l'enquête, les parents se montrent, **de manière générale**, beaucoup plus soucieux des consommations que pourraient avoir leurs adolescents que les adolescents eux-mêmes : **94% des parents interrogés se disent préoccupés pour leur enfant par au moins une addiction** et 89% par plusieurs conduites addictives. Les consommations qui suscitent le plus de préoccupations sont : l'alcool (86%), le tabac (85%) et le cannabis (84%), alors que la pratique de jeux vidéo arrive en dernière position (69%).

### Des adolescents qui minimisent leurs consommations

Quand on aborde plus **concrètement la consommation réelle** de l'adolescent : 40% des parents interrogés estiment que leur adolescent est concerné par au moins une consommation qu'ils considèrent problématique. La pratique des jeux vidéo, consommation la plus visible au domicile familial, apparaît comme problématique à 34% des parents suivie du tabagisme, pour 10%. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec le fait que ces consommations sont le plus souvent cachées. Pour les adolescents eux-mêmes, ces chiffres s'élèvent 16% pour les jeux vidéo et 5% pour le tabac, marquant une minimisation du caractère toujours problématique d'une consommation de tabac.

Avez-vous le sentiment d'avoir / que votre enfant a une consommation ou une utilisation problématique (par exemple excessive voire addictive)... :



<sup>3</sup> Chaque échantillon a été construit selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille, région et taille d'agglomération.

### L'addiction, un sujet fréquemment abordé en famille

Selon les résultats de l'enquête, le sujet des consommations de produits addictifs n'est pas tabou. La quasi-totalité des parents (93%) l'aborde avec leur enfant (ce que 90% des adolescents reconnaissent également). Lorsque l'adolescent a au moins une consommation problématique, le sujet devient source de conflit selon 25% des parents et 70% des adolescents. Par contre, dans des situations de polyconsommation<sup>4</sup>, les parents sont aussi nombreux que les jeunes à reconnaître un conflit : 61% des parents concernés et 68% des adolescents concernés. Parents comme adolescents sont une majorité à penser que les parents sont capables de faire face à une pratique potentiellement à risque de leur adolescent (avec néanmoins peu de parents et peu d'adolescents qui se/les considèrent tout à fait capables). **79,5% des parents préoccupés ou concernés par une pratique qu'ils estiment problématique chez leur enfant s'estiment capables ou tout à fait capables d'y faire face.** Face à une pratique problématique, les parents ne sont plus que 71% à se sentir capable de gérer la situation et 65% dans le cas d'un adolescent polyconsommateur.

De manière générale, une minorité de parents (et encore moins d'adolescents) a déjà cherché de l'information ou de l'aide sur ces sujets. Quand ils le font, c'est principalement via les médias ou des documents d'information pour les parents. **Dans les familles se déclarant concernées par une consommation qu'ils estiment problématique de produits psychoactifs : 39% des parents et 14% des adolescents ont cherché de l'information.** Mais par ailleurs, **un adolescent sur deux a déjà été sensibilisé aux risques des consommations psychoactives surtout par son entourage et au sein du milieu scolaire.**

### 84% des parents et 77% des adolescents n'ont pas entendu parler des CJC

**Un quart des parents et des adolescents a déjà entendu parler de lieux destinés à accueillir les jeunes ou leur famille pour discuter des conduites addictives (surtout des structures de proximité ou des établissements de soins).** En revanche, aucun d'entre eux ne cite spontanément les « Consultations Jeunes Consommateurs ». Seuls 16% des parents et 23% des adolescents ont déjà entendu parler des CJC, mais peu savent réellement de quoi il s'agit. **Pourtant, aussi bien les parents que les adolescents s'accordent à dire que ce type de consultation est utile : 97% des parents et 90% des adolescents interrogés.** Une majorité des parents et des adolescents déclarant une consommation potentiellement addictive serait intéressée par le fait de se rendre dans une CJC. Les parents plutôt en famille avec leur enfant, alors que les adolescents sont plus partagés sur la présence de leurs parents lors de la consultation.

---

<sup>4</sup> La polyconsommation désigne le fait de consommer, avec une certaine fréquence, au moins deux substances psychoactives.

## Des solutions pour les familles confrontées aux questions d'addiction

### Les médecins généralistes : des interlocuteurs de proximité

Les médecins généralistes sont des interlocuteurs de proximité, ayant une bonne connaissance du contexte et de l'environnement du jeune. De par leur position, ils peuvent repérer précocement les jeunes ayant des conduites à risque, des consommations problématiques ou un mal-être. L'écoute du jeune et /ou de ses parents, peut suffire à rétablir un équilibre. Ils peuvent aider l'adolescent à trouver une solution à un problème de santé, psychologique ou social. En cas de besoin, ils pourront les orienter vers une structure-ressource comme la CJC.

### Les « Consultations jeunes consommateurs »

Les « Consultations Jeunes Consommateurs » sont un dispositif conçu pour aider les jeunes de 12 à 25 ans et leur famille confrontés aux questions d'addiction. Gratuites et anonymes, elles sont destinées aux jeunes consommateurs de substances psychoactives avec ou sans substances (cannabis, alcool, drogues de synthèse, tabac, jeux vidéo, polyconsommation, etc.). Elles peuvent également accueillir les familles inquiètes du comportement de leur enfant et qui ne savent pas comment réagir ou gérer le problème quand elles le découvrent. « *La consommation d'une drogue peut aussi être la cause d'un mal être du jeune, elle repose sur des problèmes déjà sous-jacents. L'intérêt des CJC est d'aider les parents à en prendre conscience et à renouer le contact dans la famille* » explique une conseillère en CJC. Leur objectif est d'agir au plus tôt en accompagnant les jeunes avant l'installation d'une addiction.

Ces consultations souvent rattachées à des Centres de soins, d'accompagnement, et de prévention en addictologie (Csapa) sont composées de professionnels (médecins, psychologues, éducateurs) formés aux addictions et aux spécificités de l'approche des jeunes. Les personnes qui consultent y trouveront un soutien, une écoute attentive et bienveillante, ainsi que des informations précises sur les produits et sur les addictions. Lors d'une première consultation, la consommation du jeune sera évaluée en prenant en compte le contexte dans laquelle elle s'inscrit (scolarité, liens familiaux et amicaux, mal-être éventuel, santé, etc.). Cette évaluation globale permettra de proposer une réponse adaptée et efficace au jeune : suivi en CJC, orientation vers d'autres structures...

Aujourd'hui, plus de 400 consultations existent en France. Elles permettent :

- d'effectuer un bilan des consommations ;
- d'apporter une information et un conseil personnalisé aux adolescents et à leurs familles ;
- d'aider en quelques consultations à arrêter ou à réduire la consommation ou la pratique addictive ;
- de proposer, lorsque la situation le justifie, une prise en charge à long terme ;
- d'orienter vers d'autres services spécialisés si nécessaire.

Les horaires d'accueil sont adaptés aux familles : possibilités de consultation en dehors des horaires de classe ou de travail. De plus, les CJC sont accessibles en transport en commun.

### Pratiques professionnelles en CJC : une relation de confiance

Conduite par l'OFDT en 2011, l'évaluation des CJC mettait en exergue sa pertinence en soulignant toutefois qu'elles restaient d'une manière générale peu connues des professionnels du soin et de l'éducation d'une part et que les modalités d'intervention étaient disparates, d'autre part. Avec le concours de la Fédération Addiction, et dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives, les pouvoirs publics se sont mobilisés.

### Une relation de confiance avec les partenaires extérieurs

Dans la continuité des Journées régionales CJC, ouvertes à l'ensemble des décideurs et acteurs locaux en contact avec les adolescents, **la formation à l'intervention précoce** de l'ensemble des professionnels des CJC sera finalisée dans le courant du premier semestre 2015. Cette formation vise à leur donner les clés de la mise en place de partenariats efficaces avec l'ensemble des structures recevant le jeune public, en vue de favoriser leur orientation vers les CJC grâce à un repérage précoce des consommations. Elle est confortée par la mise à disposition des professionnels d'une base de données de partenariats, accessible en ligne.

### Une relation de confiance avec les jeunes consommateurs et les familles

Construire l'alliance thérapeutique avec l'adolescent, évaluer son usage, identifier ses capacités de changement et l'accompagner vers celui-ci. Toutes ces questions sont abordées dans un ouvrage professionnel didactique qui traite également du soutien à la parentalité. Dans une perspective de renforcement des compétences professionnelles, le **manuel Processus d'accompagnement et d'alliance pour le changement thérapeutique, édité en 2014**, accompagne désormais l'ensemble des professionnels des CJC dans leur exercice.

En savoir plus : [www.federationaddiction.fr](http://www.federationaddiction.fr)



## Drogues-Info-Service : informer, dialoguer et offrir une aide personnalisée

Afin de répondre aux enjeux de santé publique posés par la consommation de drogues en France, le ministère chargé des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, l'Inpes et le GIP Adalis mettent à disposition du grand public **Drogues Info Service**, un dispositif d'information, d'orientation et d'aide, accessible à tous via internet [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr) ou par téléphone au 0 800 23 13 13, 7 jours/7, de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit d'un poste fixe (depuis un portable au coût d'une communication ordinaire au 01 70 23 13 13).

### Le site Drogues-Info-Service.fr fait peau neuve

La nouvelle version du site [drogues-info-service.fr](http://drogues-info-service.fr) a pour ambition de :

- **favoriser l'accès à une information adaptée à chacun**, en s'adressant aux usagers comme à leur entourage avec des espaces qui leur sont dédiés ;
- **contribuer à libérer la parole en encourageant les interactions et l'entraide grâce aux modules interactifs** (Questions-Réponses, Forums, Témoignages, etc.) et aux Chats individuels (espaces de dialogue en temps réel entre l'internaute et un professionnel de l'équipe Adalis) ;
- **faciliter l'orientation** en proposant un annuaire de plus de 3 000 structures doté d'un outil de recherche simplifié et plus performant.



Ce site propose un annuaire pour trouver la CJC la plus proche de chez soi.

On y trouve également une vidéo expliquant le fonctionnement et l'utilité des CJC (paroles d'experts et témoignages de famille à l'appui).

## Une nouvelle campagne pour valoriser et faire connaître les CJC

**La Mildeca, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et du Droit des femmes et l'Inpes lancent une campagne sur les « CJC » auprès du grand public et des professionnels de santé à partir du 12 janvier 2015. L'objectif : faire connaître aux familles les CJC.**

Le premier acte de la campagne de promotion des CJC a consisté en **la création d'un « logo »**, décliné sur tous les supports. En les dotant d'une identité visuelle forte et symbolique (le jaune et noir, une forme de goutte, allusion au lieu physique à l'instar des épingles des cartes de Google, mais aussi aux bulles de dialogue), il favorise la reconnaissance des CJC par les Français.



La campagne grand public sera diffusée du 12 janvier au 08 février 2015 (en Métropole et dans les DOM). Elle comprend trois spots télé (cannabis, jeux vidéo, alcool) qui renvoient sur la ligne de 0 800 23 13 13 *appel anonyme et gratuit* et un dispositif web (bannières, intégration éditoriale, community management). **Les spots mettent en scène les visions caricaturales et fantasmées induites par des comportements potentiellement addictifs, et montrent comment les CJC peuvent être un lieu de retour au dialogue entre l'adolescent et son entourage.** Les consultations sont présentées comme étant une réponse simple, accessible et efficace aux questions des jeunes consommateurs et aux inquiétudes de leur entourage. L'objectif est de « dédramatiser » le recours aux CJC, pour inciter à en franchir le seuil sitôt que les premiers signes d'une consommation ont pu être identifiés et menace le dialogue entre un adolescent et son entourage.



## Le dispositif

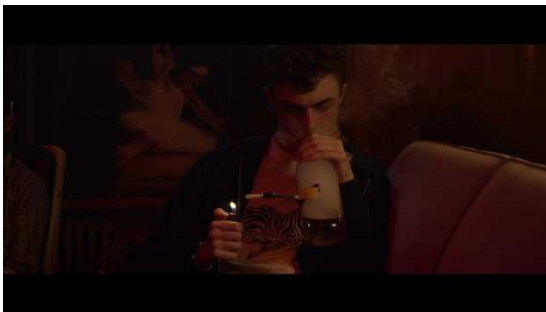
### Spot télé « alcool »

---



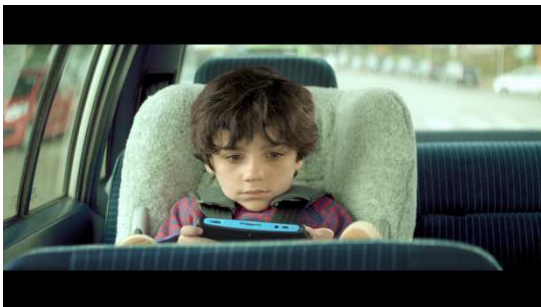
### Spot télé « cannabis »

---



### Spot télé « jeux vidéo »

---



Fin janvier, un partenariat avec la radio Skyrock permettra d'appréhender le sujet sur le ton et dans l'univers des jeunes, afin de les faire réfléchir sur leur(s) consommation(s) et de les inciter à se rendre dans les CJC. Il comprendra un espace spécifique sur le site [www.skyrock.com](http://www.skyrock.com), des spots radio, un quiz, des focus éditoriaux en libre antenne, des messages sur les réseaux sociaux.

Les actions de community management viseront, dans un premier temps, la diffusion de la campagne dans les communautés en ligne. Sur le plus long cours, le développement de la notoriété des CJC parmi les communautés est également prévu. Il permettra de répondre au besoin d'information et de soutien des familles pour faire face aux addictions de leurs enfants, dont le nombre élevé de fils de conversations actifs sur ce sujet sur les forums santé.



Le volet hors-média de la campagne (affiches, dépliants, cartes mémo) est destiné à créer parmi les professionnels de la jeunesse et de la santé « le réflexe CJC » et améliorer ainsi le repérage précoce des conduites addictives. Il est constitué de différents supports s'adressant aux professionnels de santé et à l'ensemble des intervenants éducatifs, sociaux et sportifs en contact avec les jeunes, pour les inviter à adresser les adolescents potentiellement concernés en CJC. Ces éléments ont également été envoyés aux établissements scolaires ou de loisirs. Ces documents ont été diffusés à plus de 90 000 destinataires.

Les supports de la campagne renvoient tous vers le dispositif d'aide à distance : **drogues-info-service**. Son site comporte une page spécifique aux CJC (avec un annuaire) permettant d'orienter les publics. [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr) a été refondu en décembre 2014. Le but est d'en faire une plateforme référente d'information, d'aide et d'entraide personnalisée et interactive sur les drogues.

### Une réponse aux conduites addictives des jeunes

En France, les niveaux de consommation de certaines substances psychoactives (alcool, tabac et cannabis) demeurent élevés chez les adolescents. Selon [l'enquête OFDT/Escapad - 2011](#), les adolescents français de 17 ans sont :

- 42% à avoir expérimenté le cannabis
- 42% à avoir consommé du tabac au cours du mois passé
- 53% à avoir bu au moins 5 verres en une occasion (API) au cours du mois passé.

Or, la précocité de l'expérimentation et de l'entrée dans la consommation accroît les risques de dépendance ultérieure et de dommages subséquents. L'amélioration du repérage des usages à risque et les interventions précoces constituent donc un enjeu majeur. Le dernier rapport [Inserm sur les Conduites addictives chez les adolescents](#) (Pôle Expertise Collective de l'Inserm - Février 2014) recommande donc de développer et renforcer le dispositif « Consultations Jeunes Consommateurs ». Ce dernier propose à toutes les familles un service simple, accessible (offre gratuite et de proximité) et efficace pour prévenir les conduites addictives. Plus de 5,4 millions de personnes sont potentiellement concernées, puisque la France compte 1,7 millions d'adolescents de 15 à 17 ans et 3,7 millions de parents d'adolescents dans cette tranche d'âge.

**Cette campagne s'inscrit dans le *Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017***